

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 juillet 2020

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 58 +2 Pouvoirs  
suppléant :

Secrétaire de séance : M. J.M. KRENER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mme A. CHABERT, M. F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, M. F. SCHEYDER, Mme S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSEES : Mmes C. DURRMEYER-ROESS - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER.

Délibération n°2 : Nombre de vice-présidents

Vu les articles L5211-2 et L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 28/10/19 portant composition du conseil de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre, par application du droit commun lors du renouvellement général des conseils municipaux en 2020 qui précise que ce conseil est composé de 60 sièges de conseillers communautaires et leur répartition par commune membre,

Vu la proposition du Président de fixer le nombre de vice-présidents à 6,

Vu la demande de 21 conseillers communautaires, représentant plus du tiers du nombre des conseillers, de voter à bulletin secret,

Vu les résultats du vote à bulletin secret :

- Bulletin proposant de fixer le nombre de vice-présidents à 5 : 1
- Bulletin proposant de fixer le nombre de vice-présidents à 6 : 31
- Bulletin proposant de fixer le nombre de vice-présidents à 7 : 11
- Bulletin proposant de fixer le nombre de vice-présidents à 8 : 15
- Bulletin proposant de fixer le nombre de vice-présidents à 12 : 1
- Bulletin blanc : 1

Le nombre de vice-présidents EST FIXÉ à 6

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Le Président

